



www.portal-lem.com

LINGUE D'EUROPA E DEL MEDITERRANEO

Collana fondata da Giovanni Agresti e Henri Giordan

24

Sezione IV

Sociolinguistica

diretta da Tullio Telmon

Direttori

Giovanni AGRESTI

Henri GIORDAN †

Comitato scientifico

Alain ALCOUFFE

Michele DE GIOIA

Fernand DE VARENNES

Paola DESIDERI †

Alain DI MEGLIO

Enrica GALAZZI

Annarita MIGLIETTA

Alberto SOBRERO

Tullio TELMON

Classificazione Decimale Dewey:

448 (23.) LINGUA FRANCESE. USO STANDARD (LINGUISTICA PRESCRITTIVA) LINGUISTICA APPLICATA

CHRISTIAN BERGERON
PHILIPPE BLANCHET LUNATI
MYLÈNE LEBON-EYQUEM

INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE ET GLOTTOPHOBIE EN SITUATIONS FRANCOPHONES PÉRIPHÉRIQUES

**UNE ENQUÊTE COMPARATIVE AUPRÈS
D'ÉTUDIANTES EN ONTARIO, EN BRETAGNE,
EN PROVENCE ET À LA RÉUNION**





©

ISBN
979-12-218-1853-6

PRIMA EDIZIONE
ROMA 14 APRILE 2025

TABLE DES MATIÈRES

- 7 *Liste des tableaux*
- 9 *Présentation générale. Approfondir et élargir la connaissance des phénomènes de glottophobie et d'insécurité linguistique dans les espaces de la langue française par une démarche comparative*
- 13 **Chapitre I**
La question des langues et des discriminations en France et Canada
1.1. L'étude des inégalités sociales et linguistiques, 13 – 1.1.1. *Minoration et minorisation*, 14 – 1.1.2. *Vulnérabilité linguistique*, 15 – 1.1.3. *Insécurité linguistique*, 17 – 1.1.4. *Glottophobie*, 19
- 23 **Chapitre II**
Pluralité linguistique des populations et tensions sociolinguistiques des situations observées
2.1. L'Ontario, une province canadienne entre l'anglais et le français, 23 – 2.1.1. *Histoire brève de la dualité linguistique au Canada et en Ontario*, 24 – 2.1.2. *Portrait sociolinguistique et ethnoculturel de l'Ontario*, 29 – 2.1.3. *Anglonormativité et franconormativité dans les communautés franco-ontariennes*, 31 – 2.2. Bretagne et Provence, deux régions périphériques de France européenne, 35 – 2.2.1. *Aperçu des aspects spécifiques de la situation sociolinguistique de la Provence*, 44 – 2.2.2. *Aperçu des aspects spécifiques de la situation sociolinguistique de la Bretagne*, 51 – 2.3. La Réunion, en France d'outre-mer, 57 – 2.3.1. *Un « télescopage » de deux modèles sociaux*, 57 – 2.3.2. *Une situation sociolinguistique complexe*, 60 – 2.4. Similarités et différences des quatre situations, 66

77	Chapitre III Objectif et méthode de l'enquête 3.1. Le questionnaire, 78 – 3.2. L'adaptation culturelle et sociolinguistique du questionnaire, 79 – 3.3. L'échantillon de témoins, 80 – 3.4. L'enquête qualitative, 82
83	Chapitre IV Principaux résultats quantitatifs et qualitatifs 4.1. Éléments sociologiques et sociodémographiques généraux, 83 – 4.1.1. Une surreprésentation des femmes et des 18-24 ans en France, 85 – 4.1.2. Une diversité plus importante du lieu de naissance des participant.e.s de l'Ontario et de la Bretagne, 85 – 4.2. Éléments sociolinguistiques, 86 – 4.2.1. Une forte pluralité linguistique, 88 – 4.2.2. Le français normatif largement majoritaire au niveau des pratiques langagières déclarées en France continentale, 89 – 4.2.3. Et en cohabitation avec une autre langue principale à La Réunion et en Ontario, 90 – 4.2.4. Rapports au français, 93 – 4.2.5. La capacité de parler et d'écrire en français est jugée très bonne en Ontario, mais moyenne en France, 94 – 4.2.6. Une meilleure auto-évaluation en français en Ontario qu'en France, 94 – 4.3. L'insécurité linguistique déclarée, 99 – 4.4. Glottophobie : connaissance et attestations, 101 – 4.4.1. Identification de la glottophobie, 101 – 4.4.2. Expérience de glottophobie, 103 – 4.4.3. Situations où de la glottophobie a été observée 107 – 4.4.4. Réactions aux traitements glottophobes, 110 – 4.5. Un volet qualitatif complémentaire à La Réunion, 113 – 4.6. Significativité et limites de l'enquête, 116
119	Chapitre V Pour conclure : passer de l'insécurité à la sécurité et de la glottophobie au respect
125	<i>Bibliographie générale</i>
141	<i>Annexe. Le questionnaire</i>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Types d'insécurisation	19
Tableau 2. Types de glottophobie	21
Tableau 3. Langues maternelles en Ontario, 2021	30
Tableau 4. Langues autres que français déclarées en 1999 parfois utilisées pour discuter avec des proches en Provence	47
Tableau 5. Langues autres que français déclarées en 1999 parfois utilisées pour discuter avec des proches dans l'agglomération marseillaise	48
Tableau 6. En quelles langues vous parlaient vos parents quand vous aviez cinq ans?	49
Tableau 7. En quelles langues parliez-vous à vos jeunes enfants, quand ils avaient cinq ans (ou leur parlez-vous maintenant s'ils sont plus jeunes) ?	50
Tableau 8. Langues autres que français déclarées en 1999 parfois utilisées pour discuter avec des proches en Bretagne	56
Tableau 9. Langues déclarées à La Réunion en 2023	62
Tableau 10. Synthèse comparative des quatre situations	72
Tableau 11. Profils sociodémographiques	84
Tableau 12. Profils sociolinguistiques	86
Tableau 13. Rapports au français	93
Tableau 14. Parcours en français des témoins	95
Tableau 15. Stratégies individuelles utilisées contre les discriminations linguistiques (glottophobie)	99
Tableau 16. Connaissance de la glottophobie	103
Tableau 17. Discrimination linguistique (glottophobie) vécue	107
Tableau 18. Lieu des discriminations linguistiques (glottophobie)	110
Tableau 19. Personnes informées par des victimes de discriminations linguistiques (glottophobie)	112
Tableau 20. Témoins de discriminations linguistiques (glottophobie)	112

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

APPROFONDIR ET ÉLARGIR LA CONNAISSANCE DES PHÉNOMÈNES DE GLOTTOPHOBIE ET D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE DANS LES ESPACES DE LA LANGUE FRANÇAISE PAR UNE DÉMARCHE COMPARATIVE

Les nombreux travaux menés depuis plusieurs décennies sur l'insécurité linguistique, rappelés plus loin, et ceux, moins nombreux et plus récents, menés sur les stigmatisations / discriminations glottophobes (idem), sont surtout passés jusqu'ici par des études qualitatives, de type ethnographique. Cette démarche, qui consiste à décrire, analyser, commenter, rassembler des situations précises sur des terrains circonscrits, par l'observation participante, par entretiens non directifs ou semi-directifs, par immersion, présente bien des avantages : elle permet de partir du terrain, au plus près des situations sociolinguistiques, et de réunir des informations concrètes, des pratiques attestées, des récits et témoignages, des matériaux circulant dans la société (discours politico-médiatiques, textes juridiques, documents divers, etc.) ainsi que les discours métalinguistiques [...] qui les accompagnent et les suscitent. L'effet d'accumulation, de « saturation du corpus », permet d'identifier des phénomènes sociolinguistiques qui ne sont pas ponctuels, occasionnels ou conjoncturels, voire qui relèveraient de cas isolés ou accidentels. C'est ce qu'a voulu montrer par exemple le recueil d'enquêtes de terrain sur la glottophobie publié par P. Blanchet et S. Clerc Conan en 2018 pour renforcer les extraits de corpus utilisés à titre illustratif dans des ouvrages plus globaux comme ceux de P. Blanchet (2016a-2019a) ou de M. Bagno (2006). Une limite de ces enquêtes est notamment que

chacune porte sur une situation circonscrite à une échelle variable mais toujours relativement ciblée. Ainsi, les enquêtes de M. Bagno (2006) sont ancrées au Brésil, celles de Gasquet-Cyrus (2013) à Marseille, celles de Meyer (2011a) dans des magasins à Rennes, celles de Blanchet (2016a-2019a) en France, celles de Blanchet et Clerc Conan (2018) en France dont une proportion notable en Bretagne et Provence, celles de Lebon-Eyquem (2017) et Georger (2011) à La Réunion, celles réunies dans Torres-Castillo (2021) au Mexique, en Colombie et Inde, etc.

Afin d'avancer vers une analyse globale de la question, d'en élaborer au final une théorisation générale, il est nécessaire et désormais possible de passer par une phase de comparaison systématique de ce qui a été observé dans ces différentes enquêtes locales. Pour cela, il faut identifier dans plusieurs enquêtes et situations un certain nombre de traits communs, d'autres spécifiques, et mettre en place des enquêtes supplémentaires, davantage directives, établies sur des questions communes à réétudier dans ces situations, sur la base des acquis des enquêtes qualitatives précédentes. Ces enquêtes permettent à la fois d'élargir l'information et de questionner, confirmer ou d'infirmer, sur une base davantage quantitative les conclusions tirées sur la base des enquêtes qualitatives séparées, ainsi que d'identifier des corrélations et de nouvelles hypothèses de travail.

C'est à cette démarche qu'ont été consacrées les enquêtes présentées ici, appuyées sur les acquis synthétisés des enquêtes qualitatives préalables, et dont les résultats sont présentés, analysés, discutés dans cet ouvrage. Nous avons choisi pour cela quatre situations que nous avons déjà investiguées, dont nous avons chacun et chacune une connaissance approfondie, à côté d'une connaissance générale des autres situations. Avant de passer à l'analyse comparative et à l'interprétation de ses résultats, chacune de ces quatre enquêtes a été analysée séparément, présentée à la discussion collective lors de séminaires et journées d'études organisées dans des unités de recherche et des programmes spécialisés sur ces situations : à Ottawa pour l'Ontario (dans le cadre des modules de cours de premier cycle dédiés à la formation des futur.e.s enseignant.e.s à l'Université d'Ottawa), aux Antilles pour La Réunion (journée d'études du CREEF sur les outremer), en Bretagne (séminaire du CRBC à Brest et du CELTIC-BLM à Rennes 2), pour la Bretagne et la Provence. De même, chacune a ensuite fait l'objet d'une

publication, donc de relectures et d'avis de comités de lectures, dans des revues spécialisées, chacune sur le terrain étudié :

- Bergeron, C., Blanchet, Ph. & Lebon-Eyquem, M., 2022, « Étude exploratoire de l'insécurité linguistique et de la glottophobie chez des étudiants universitaires de l'Ontario », revue canadienne *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 19, 3–25. <https://doi.org/10.7202/1094396ar>
- Blanchet, Ph., Bergeron C. et Lebon-Eyquem, M., 2022, « Étude exploratoire d'expériences de glottophobie en Provence réalisée auprès d'étudiants et d'étudiantes de l'université d'Aix-Marseille », *Glottopol* [En ligne], 36 | 2022, URL : <http://journals.openedition.org/glottopol/973>
- Blanchet, Ph., Clerc Conan, S., Bergeron, C. et Lebon-Eyquem, M., 2022, « Étude exploratoire d'expériences de glottophobie en Bretagne réalisée auprès d'étudiantes et d'étudiants de l'université Rennes 2 », *La Bretagne linguistique*, n°24, 253-308, en ligne sur : <https://journals.openedition.org/lbl/4589>
- Lebon-Eyquem, M., Blanchet, Ph., Bergeron C., 2023, « Étude exploratoire d'expériences de glottophobie à l'île de La Réunion réalisée auprès d'étudiantes et d'étudiants de l'université », *Carnets de Recherches de L'Océan Indien* n°9, 25 p., en ligne sur <https://carnets-oi.univ-reunion.fr/numeros/numero-9/m-lebon-eyquem-p-blanchet-c-bergeron-etude-exploratoire-dexperiences-de-glottophobie-a-lile-de-la-reunion-realisee-aupres-detudiantes-et-detudiants-de-luniversite>
- Bergeron, C., 2023. « L'insécurité linguistique dans les communautés étudiantes de l'Ontario. Au-delà de l'individu, l'influence de la norme française et de la glottophobie », *Cahiers de l'ILOB*, 13(123-124), 123-144, en ligne sur : <https://doi.org/10.18192/ol-bij.v13i11.6603>

Une partie des conclusions spécifiques de chacune de ces études est ici reprise et mise en perspective comparative transversale à l'ensemble de ces quatre études, perspective qui permet de tracer des constantes, des variables, et d'ouvrir vers de nouveaux questionnements pour des recherches futures.

CHAPITRE I

LA QUESTION DES LANGUES ET DES DISCRIMINATIONS EN FRANCE ET CANADA

1.1. L'étude des inégalités sociales et linguistiques

Les travaux en sociolinguistique ont construit, dès leurs débuts dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, toute une série de concepts opératoires corrélés pour rendre compte d'un ensemble de phénomènes sociaux et linguistiques que l'on peut regrouper commodément sous la formulation « inégalités sociolinguistiques », c'est-à-dire conjointement sociales et linguistiques » : *diglossie, insécurité linguistique, glottophagie, satellisation, minoration, glottophobie*... Ils ont aussi emprunté des concepts à des travaux convergents dans d'autres domaines, notamment en sociologie, en psychologie sociale, en sciences politiques : *hégémonie, domination, marché linguistique, capital linguistique, stigmatisation, faces, aliénation, haine de soi* ou « *auto-odi* » (Alen-Garabato et Colonna, 2016), *discrimination*... à travers lesquels on reconnaît en autres des sources comme Gramsci (2007 [1948] via Marcellesi, 2003), Marx (via Lafont, 1965), Bourdieu (1982 et 2001), Goffman (1975), Lessing (2011 [1930], via Ninyoles, 1969)... Ces clarifications conceptuelles ont contribué à identifier et à nommer des phénomènes sociolinguistiques souvent peu ou mal perçus parce que dissimulés par les idéologies dominantes, voire hégémoniques. Elles ont été largement

accompagnées de propositions de transformations sociales et donc sociolinguistiques (et réciproquement), par exemple avec la proposition d'*éducation linguistique démocratique* de T. de Mauro (2018 [1974]), de *retrouver la diglossie* de R. Lafont (1984), de *normalisation* (au sens de « retrouver la normalité ») des sociolinguistes catalans, de *Linguistic Human Rights* de Skutnabb-Kangas et Phillipson (1995), de *glottopolitique autogestionnaire* de Guespin et Marcellesi (1986), etc.

1.1.1. *Minoration et minorisation*

Selon Hambye (2019 : 17), un groupe est minoré :

Lorsque les individus qui en font partie ne sont pas reconnus (par l'État et/ou par la société) comme des égaux sous prétexte qu'ils ne forment qu'une minorité et qu'ils ne jouiraient pas du même statut (officiel ou symbolique) et, dès lors, des mêmes droits que les membres du groupe majoritaire.

Philippe Blanchet (2005) a constaté que si le terme *minoration* est couramment employé, avec le plus souvent un sens quantitatif, le terme *minorisation* n'est usité qu'en sciences humaines et sociales avec une valeur à dominante qualitative. En SHS, c'est d'ailleurs le terme *minorité* qui est apparu de loin le plus fréquent, avec un double sens souvent cumulé quantitatif et qualitatif. En sociolinguistique, on trouve aussi ces usages fluctuants, avec davantage de prise en compte du qualitatif. Philippe Blanchet a donc proposé de clarifier les termes *minoré* (et *minoration*) / *minorisé* (et *minorisation*) ainsi que *minorité* (et *minoritaire*), en y ajoutant la notion englobante de *minoritarisation*. On a ainsi :

- d'une part, *minorisation* avec valeur quantitative : « réduction numérique proportionnelle ou brute des locuteurs par annexion dans un groupe alloglotte plus nombreux et/ou diminution du nombre d'occurrences et de locuteurs de la langue en question à l'intérieur de son groupe originel, ce qui signifie qu'une partie des membres du groupe est amenée à adopter la langue dominante majoritaire, ponctuellement ou largement » (la *minorisation* est quantitative, elle joue sur les *pratiques*).

- d'autre part, *minoration* avec valeur qualitative et porte sur le *statut* : « réduction de la valeur sociale accordée à un groupe de locuteurs, à une langue ou autre variété linguistique » (la minoration est un phénomène symbolique, diglossique et glottophobe).

Le cumul de la *minoration* et de la *minorisation* produit alors une *minoritarisation*. L'addition des deux processus liés conduit le groupe *minoré* et *minorisé* à la situation de groupe (de langue) *minoritaire*. L'un des points clés d'une approche complexe de ce champ conceptuel consiste à associer les forces en *minor*-et celles en *-major*, aux effets partiels et parcellaires : il n'y a pas de *minoration* / *minorisation* (= *minoritarisation*) sans *majoration* / *majorisation* (= *majoritarisation*), et réciproquement, à la fois dans l'ensemble d'un processus social (la minoritarisation d'un groupe ou d'une pratique signifie en miroir la majoritarisation d'autres groupes ou d'autres pratiques) et à l'intérieur même du groupe ou de la pratique minoritarisée. Ainsi, des aspects positifs en général peu conséquents sont associés aux aspects négatifs : un « patois » évalué négativement par rapport au français, ou un « accent » par rapport au standard reçoit par exemple des attributs sociaux positifs de convivialité ou de nostalgie. Inversement, une langue majoritarisée fait aussi l'objet d'attributs négatifs en général peu conséquents : le français *évalué* comme une langue difficile ou de domination coloniale.

1.1.2. *Vulnérabilité linguistique*

Le concept de *vulnérabilité*, utilisé en sociolinguistique (Torres Castillo, 2021) pour rendre compte de phénomènes affectant des langues, des communautés, des personnes, est explicitement corrélé à ceux d'insécurité et de glottophobie. Il permet de poser plus finement la question de la stigmatisation, notamment sous la forme des microagressions, ainsi que des discriminations dont le volet linguistique n'est pas dissocié d'autres prétextes de stigmatisation et de discrimination, fréquemment celui de l'origine de personnes qui subissent simultanément un traitement xénophobe voire raciste, ainsi que celui de statut social. Le sociologue Robert Castel (2013) distingue trois zones au sein d'une communauté sociale, dont une dite de *vulnérabilité* intermédiaire entre *inclusion* et *exclusion* :

- une « zone d'intégration », dont font partie en général des personnes ayant un travail régulier et des supports de sociabilité suffisamment fermes ;
- une « zone de vulnérabilité », regroupant les personnes ayant un travail précaire et des situations relationnelles instables ;
- une « zone d'exclusion », dans laquelle certains des vulnérables, et même des intégrés basculent (chômage, isolement).

La mise en vulnérabilité apparaît alors comme une situation de fragilité, dont la conscientisation se manifeste sous la forme d'une insécurité, qui peut constituer une situation intermédiaire ou phase de transition soit vers une intégration / inclusion soit vers une exclusion, selon que l'on rencontre une *bientraitance linguistique* (Dinvaut et Biichlé, 2020) ou, à l'inverse, une *maltraitance linguistique* (renforcement de la stigmatisation, discrimination). Cette « bientraitance linguistique » a fait l'objet d'un certain nombre de propositions et d'études sur ses effets. Ainsi, souligne Christian Bergeron (2023 : 126) :

En 2020, la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a lancé la Stratégie nationale de la sécurité linguistique pour combattre l'IL [insécurité linguistique] dans les communautés franco-canadiennes, tout en identifiant des stratégies de sécurité linguistique dans les domaines de l'éducation, du marché du travail, de la culture et des médias ainsi que dans les politiques publiques. La sécurité linguistique [...] vise à répondre à l'insécurité linguistique.

Une autre terminologie a été récemment proposée par Phyllis Dalley et Hannah Sutherland pour rendre compte des réponses autres que l'IL ou le changement de langue aux pressions subies en situation de vulnérabilité sociolinguistique : « la résilience langagière à titre de réponse, consciente ou non, aux contextes d'adversité linguistique produits par la glottophobie et le linguicisme, et comme concept permettant de mieux saisir en quoi les interactions scolaires en contexte linguistiquement minoritaire participent à la définition de frontières internes » (Dalley et Sutherland, 2023 : 106).

1.1.3. *Insécurité linguistique*

L'insécurité linguistique (IL) est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme « pure » (supposée sans interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire (Francard et coll., 1993). Phyllis Dalley et Hannah Sutherland (2023 : 109) proposent de « considérer que l'insécurité linguistique soit exogène ou endogène afin de souligner son inscription dans des rapports de pouvoir entre langues d'une part, entre pratiques divergentes d'une même langue d'autre part ».

Comme l'a montré D. de Robillard (1996: 68), l'existence même d'une norme standard produit de l'insécurité linguistique à divers degrés : « toute langue normée, du fait même de l'existence de normes, ne peut éviter de générer chez ses locuteurs un taux minimal d'insécurité linguistique », y compris chez des locuteurs globalement sécurés du fait de leur position socioculturelle et socioéconomique (détenteurs d'un fort capital symbolique pour le dire en termes bourdieusiens), et qui peut engendrer des difficultés personnelles et relationnelles quand le locuteur est en insécurité maximale. Cette analyse se retrouve chez Bourdieu (1982 : 38) qui parle du « désarroi qui leur fait perdre tous les moyens », rendant les locuteurs incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain « dépossédés de leur propre langue ». Bergeron (2023 : 126) résume, en prenant pour exemple les francophones ontariens : « L'IL peut varier d'un léger malaise à s'exprimer en français, jusqu'à la peur de parler et même à faire le choix de ne plus s'exprimer en français du tout (Boudreau et al., 2008) ». Parmi les autres manifestations les plus fréquemment observées, on trouve l'autodénigrement de sa propre langue ou de sa propre façon de parler, l'adoption d'autres variétés linguistiques jugées plus valorisantes, dénigrement et adoption conduisant éventuellement à l'abandon de ses propres variétés linguistiques initiales. A un niveau plus global, cela peut se manifester par le sentiment de ne pas être bien inséré dans une communauté sociolinguistique ou d'appartenir à une communauté

sociolinguistique menacée de disparition par assimilation à une autre (Levasseur et coll., 2023 : 2).

L'école et l'ensemble des institutions éducatives jouent un rôle particulier et lourd dans l'instauration de l'insécurité linguistique « en développant à la fois la perception des variétés linguistiques et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible » (Francard, 1989 : 13). L'insécurité linguistique d'une personne dépend de sa connaissance de la langue légitime et de la conscience qu'elle a d'une distance entre la norme scolaire et ses façons de parler, deux « savoirs » produits avec beaucoup de constance par l'institution scolaire qui en fait sa priorité (la langue de scolarisation étant un moyen d'enseignement-apprentissage dans toutes les disciplines, elle fait l'objet d'une évaluation constante).

Selon Bretegnier et Ledegen (2002 : 9), une insécurité linguistique est « l'expression d'un sentiment d'exclusion, d'extériorité, d'exogénéité, comme quête d'admission, de communauté, de légitimité linguistique et identitaire ». En d'autres mots, elle correspond « à la conscience qu'il existe une norme exogène, que l'on associe à une région extérieure, qui serait supérieure par rapport à la variété linguistique en usage dans sa propre région » (Guérin-Lajoie et Labrie, 1999 : 87).

D'un point de vue méthodologique, l'IL est observable à travers des manifestations concrètes : discours spontanés ou suscités par enquête, comportements linguistiques (choix, hésitations, difficultés d'expression, mutisme, etc.), jugements épi- (rire, grimaces de désapprobation ou d'admiration, refus de l'interaction, etc.), ou méta-linguistiques (formulations explicites directes ou indirectes).

Cette conjoncture est propice aux discriminations linguistiques de tous ordres, bien attestées dans le monde francophone (Ben Brahim, 2020), c'est-à-dire à l'exercice d'une glottophobie.

Nous présentons au tableau 1 les trois types d'insécurisation décrits par Calvet (1996 : 22), ainsi qu'un autre type d'insécurisation identifié à propos de la langue française dans les communautés franco-ontariennes, *l'insécurisation culturelle*. Nous y ajoutons également *l'insécurité communautaire*, proposée par Bretegnier (1999), qui la définit comme le sentiment que sa communauté linguistique risque une assimilation par une autre communauté, ce qui, nous le verrons, est un sentiment attesté par nos enquêtes.

Tableau 1. Types d'insécurité.

<p><i>Insécurité formelle</i> Le discours de l'autre, la correction sociale, les normes scolaires et médiatiques, les réactions à ses prises de parole, font comprendre au locuteur ou à la locutrice qu'il ou elle « parle mal » (sur le plan des formes linguistiques).</p>
<p><i>Insécurité statutaire</i> L'idéologie dominante, l'organisation de la société, les discours d'autorité circulant dans la société, attribuent moins de valeur à la langue ou variété que parlent le locuteur ou la locutrice qu'à d'autres formes linguistiques en présence, et lui font croire qu'il ou elle utilise, par exemple, un « dialecte » ou un « patois » et non pas une langue.</p>
<p><i>Insécurité identitaire</i> Le groupe, la communauté, font sentir au locuteur ou à la locutrice qu'il ou elle ne parle pas comme l'un.e des leurs.</p>
<p><i>Insécurité culturelle</i> Le locuteur ou la locutrice est confronté.e à l'idéologie dominante selon laquelle il ou elle doit développer son éducation et sa culture dans une autre langue que la sienne. La langue minoritaire est perçue comme moins valorisante ou prestigieuse que la langue majoritaire.</p>
<p><i>Insécurité communautaire</i> Le locuteur ou la locutrice a le sentiment que sa communauté linguistique risque une assimilation par une autre communauté.</p>

1.1.4. *Glottophobie*

Forgé sur le modèle de *xénophobie* à partir de *glotto-* signifiant « langue » et *-phobie* désignant une hostilité, ce terme a été proposé par Philippe Blanchet pour désigner certaines formes de stigmatisations et de discriminations. Puisqu'il s'agit de discrimination, il s'agit du « traitement différent et défavorable d'une personne ou d'un groupe au motif abusif et arbitraire d'une caractéristique réelle ou supposée ». Dans le cas de la *glottophobie* (Blanchet, 2016a), le motif abusif (illégitime voire illégal) est linguistique. Il peut s'agir d'une langue : par exemple une

langue « régionale » comme le breton ou le créole réunionnais ou bien une langue « immigrée » comme le kabyle ou le pachto. Il peut aussi s'agir d'une façon particulière de parler une langue, par exemple avec ses prononciations, ses mots, ses tournures, comme le français parlé à Marseille, à Ottawa ou à Dakar.

Le caractère abusif de l'utilisation de ce critère de différenciation négative a été démontré en rassemblant un corpus de textes relatifs aux droits humains (Blanchet 2018a), qui mentionnent tous explicitement la langue, au même titre que l'origine ou la couleur de la peau, dans l'interdiction des discriminations. Ils garantissent un droit fondamental d'utiliser librement ses propres moyens linguistiques dans ses relations humaines et sociales. Il a fallu également démontrer que la ou les langues premières (y compris les variétés d'une langue) sont des éléments essentiels de la personnalité (Blanchet, 2018a), que leur mépris ou leur interdiction produit un traumatisme (Kress, 1984 ; Boquel, 2011) et des inégalités déterminantes (Blanchet, 2022).

Le terme *glottophobie* a été proposé pour la première fois par Philippe Blanchet lors d'un colloque sur les langues régionales à Amiens en 1996 pour qualifier des discours hostiles à l'usage de ces langues (Blanchet, 1998). Le concept de *glottophobie* a connu depuis 2016 une large diffusion, notamment dans la société française, au point d'entrer dans le dictionnaire *Le Robert* en 2023 et de voyager dans le monde francophone (par exemple Benbelaïd, 2020). Il connaît aussi des usages en espagnol, en portugais, en italien, en anglais, etc. Le succès du terme tient au fait qu'il a permis de nommer un phénomène fréquemment vécu (Blanchet et Clerc Conan, 2018 ; Apathie et Feltin-Palas, 2020) mais difficile à identifier. Il a attiré l'attention sur les prononciations du français qui ne correspondent pas à la norme dominante fondée sur « la conversation soignée de Parisiens cultivés » (Fouché, 1956 : 11). Si cette question entre bien dans le champ de la glottophobie, cela a laissé penser que la notion traite uniquement « des personnes ayant un accent ». Cette tendance a été favorisée, en France, par le fait qu'en ciblant la question des accents, on maintient l'intérêt prioritaire sur la langue française, sans remettre en question sa suprématie. Or, il ne faut oublier qu'il y a aussi et même davantage de groupes et de personnes à qui on interdit de parler leur langue,